

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT DE la Garde

Du vingt quatre juillet an mil huit cent cinquante quatre, à six heures du matin
ACTE DE DÉCÈS de Monsieur Louis Rose Paul

le jour d'hui à sept heures du soir
de sans profession

N° 57
Monsieur Louis Rose
Paul.

à sept heures du soir
née à la Garde
domiciliée à la Garde
département du Var
fille de Pierre Joseph François Paul
et de Jeanne Marguerite Céline Marbotte

Sur la déclaration à moi faite par les Jean Louis Housson
âgé de vingt quatre ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde
qui a dit être assuré du décès de la défunte et par le St Vacon Jacques Joseph
âgé de cinquante huit ans, profession de Marchand d'huile
domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès de la défunte

Et ont les déclarants, signés
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurance Augustin Agarrad maire de la
commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants après m'être assuré du décès.

Vacon Mullon Agarrad

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du vingt cinq juillet an mil huit cent cinquante quatre, à cinq heures du matin
ACTE DE DÉCÈS de Monsieur Marie Artigue

le jour d'hui à cinq heures du matin
de sans profession

N° 58
Monsieur Marie
Artigue.

à cinq heures du matin
née à la Garde
domiciliée à la Garde
département du Var
fille de Antoine Louis Artigue profession de Cultivateur
et de Marie Anne Chavardac

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Charles Causin
âgé de vingt quatre ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde
qui a dit être assuré du décès de la défunte et par le St Jean Louis Housson
âgé de soixante un ans, profession de ancien menuisier
domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès de la défunte
Et ont les déclarants, signés
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurance Augustin Agarrad maire de
la commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants après m'être assuré du décès.

Mullon Causin Agarrad

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du vingt sept juillet an mil huit cent cinquante quatre, à six heures du matin
ACTE DE DÉCÈS de Monsieur Augustin, Victorine Ferrero

le jour d'hui à six heures du soir
de sans profession

N° 59
Monsieur Augustin
Ferrero

à six heures du soir
âgé de quatre mois né à Bojoux
département du Var domicilié à la Garde
fil de François Antoine Ferrero Victorine
et de Marguerite Bojoux

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Barthélémy Olivier
âgé de vingt six ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde
qui a dit être assuré du décès de la défunte et par le sieur Jean Louis Housson
âgé de soixante un ans, profession de ancien menuisier
domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès de la défunte
Et ont les déclarants, signés à l'exception du sieur Barthélémy Olivier, qui n'est pas
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurance Augustin Agarrad maire de la
commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été faite aux déclarants après m'être assuré du décès.

Mullon Agarrad

Mairie de la Garde

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du trente juillet an mil huit cent cinquante quatre, à trois heures du soir
ACTE DE DÉCÈS de Monsieur Louis David veuve Bloumel

le jour d'hui à neuf heures du soir
de rentière

N° 60
Monsieur Louis
David

à neuf heures du soir
âgé de quatre vingt quatre ans née à Coulon
département du Var domiciliée à Coulon
fille de Jean Joseph David
et de Françoise Ardouin

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Baptiste Coste
âgé de vingt sept ans, profession de Cultivateur domicilié à la Garde
qui a dit être assuré du décès de la défunte et par le sieur Jean Louis Housson
âgé de soixante un ans, profession de ancien menuisier
domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès de la défunte
Et ont les déclarants, signés à l'exception du sieur Baptiste Coste qui n'est pas
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurance Augustin Agarrad maire de la
commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants après m'être assuré du décès.

Mullon Agarrad